

# OGM pulsion de Vie, pulsion de Mort ?

*Débat organisé par la Commission Internationale Consultative sur le Principe de Précaution  
Au Théâtre du Balcon, Avignon, 12 mars 2002.*

Avec : **Pierre-Henri GOUYON**, Professeur de génétique à Paris Sud ; **Marcel PIQUEMAL** Professeur honoraire des Universités, agrégé des Facultés de Droit ; **Robert LEONARD**, Professeur agrégé en lettres et **Philippe Jean COULOMB**, Professeur à l'Université d'Avignon, Président de la CICPP.

## DÉBAT-CONFÉRENCE

MARDI 12 MARS À 18H30

# Le principe de précaution... et les O.G.M.

"Pulsion de vie ou pulsion de mort ?"

Débat organisé par M. Philippe Coulomb, Président de la Commission Internationale consultative du principe de précaution. Interventions de scientifiques et de juristes. Entrée libre.

EXPOSITION  
DE NOVEMBRE À AVRIL

# Frédéric Cok "Rétrospective"

Dans le hall du théâtre.

Frédéric Cok est né à Sète le 22 septembre 1961. Il est décorateur, illustrateur, infographiste et surtout artiste-peintre autodidacte : 15 ans de peinture à l'huile.



Amoureux de sa région amateur de l'art et du beau, inspiré par l'eau, la terre et les gens, il a réalisé au cours des quinze dernières années une série de toiles dont certaines sont présentées aujourd'hui. Cette exposition intitulée "Rétrospective", mêle des créations anciennes exposées à Paris, Bruxelles et dans le Languedoc-Roussillon à des œuvres inédites.

PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA

## Carte Liberté Balcon

à demander au théâtre ou lors de votre premier spectacle.

- ♥ Vous **SOUTENEZ** notre saison théâtrale !
- ♥ **TARIF RÉDUIT** sur tous les spectacles du théâtre !
- ♥ **LIBRE CHOIX** dans la limite des places disponibles !
- ♥ Valable **UN AN**, donc **PENDANT LE FESTIVAL** !
- ♥ Strictement nominative **AMORTIE** dès le 3<sup>ème</sup> spectacle !
- ♥ Recevez **CHEZ VOUS** les informations du théâtre !
- ♥ Et surtout les petits **IMPROMPTUS** hors-programme !

PRIX DE LA CARTE : 10 € - ÉTUDIANT, CHÔMEUR, RMI : 5 €

PRIX DES PLACES : **TARIF GÉNÉRAL 15 € - TARIF RÉDUIT 10 €**  
Jean René : tarif unique : 10 €

N.B. : le Théâtre du Balcon se réserve le droit de modifier le programme.

**THÉÂTRE DU BALCON CIE SERGE BARBUSCIA**

38 rue Guillaume Puy 84000 Avignon - Tél. 04 90 85 00 80

Fax 04 90 82 94 83 - theatre.du-balcon@wanadoo.fr

**Salle climatisée 200 places**

Licence n° 008433



Il est devenu possible d'insérer un gène humain, de chien ou de méduse dans un maïs. Il s'insère « au hasard » dans les chromosomes pour produire un organisme créateur d'une sous-espèce, sachant toutefois qu'il ne suffit pas qu'un gène soit présent pour qu'il s'exprime et que les caractères intéressants dépendent de plusieurs gènes. La Transgénèse, qui est le nom donné à cette manipulation, existe depuis 1983. Les principaux OGM végétaux sont : le soja, le maïs, le colza et le coton qui deviennent capables de produire un insecticide ou de devenir tolérants à un herbicide. Seul, le génome de l'*Arabidopsis thaliana* étant à ce jour connu, les manipulations sont réalisées sur des végétaux dont on ignore la composition de l'ADN.

### Pulsion de mort ?

Des OGM classés « secret défense » échappent à tout contrôle. Des OGM viraux ou microbiens ont été fabriqués pour détruire lentement les récoltes d'un pays ennemi. Mise au point de pathogènes (anthrax, grippe, sida, peste, variole...) très virulents pour décimer des populations entières. En 1999, les Américains ont débloqué 160 millions de dollars pour créer

une « Biodéfense » et mettre au point un détecteur d'OGM dangereux. Monsanto a révélé que **son** Soja transgénique, tolérant à **son** Roundup (herbicide) contient deux transgènes supplémentaires inactifs imprévus qui pourraient altérer le fonctionnement du génome et produire des toxines. Si les plantes peuvent devenir résistantes, certains prédateurs peuvent le devenir aussi. Spirale ? Faudra-t-il créer des OGM auxiliaires résistants aux prédateurs ? L'utilisation des OGM dans l'agriculture intensive n'évite pas celle des pesticides, bien au contraire ! L'herbicide pénètre dans la plante où il est métabolisé : quels seront les effets non-intentionnels ? Les OGM tolérants repoussent dans des endroits non traités et se croisent avec les mauvaises herbes. Certains OGM commencent à devenir insensibles au Roundup.

### **Pulsion de Vie ?**

Les chercheurs travaillent à créer des OGM qui :

-Ont une croissance rapide : accélération des rendements, qui résistent à certains stress (hydriques ou thermiques). Les Américains ont produit une variété de riz OGM insensible à la nielle bactérienne. Ceci est un plus pour une culture qui nourrit plus de la moitié de l'humanité.

-Toujours aux USA, un colza transgénique synthétise de l'anticoagulant de sangsue, un plant de tabac fabrique de l'hémoglobine qui servira aux transfusions, un autre des anticorps contre la carie dentaire. Des pommes de terre transgéniques produiront un vaccin oral grâce à un gène de toxine de la diarrhée issu d'*E. coli*. Les brebis clones « Polly I, II et III » possèdent un gène d'homme : leur lait contient une protéine humaine (facteur IX) qui intervient dans la coagulation. Les Américains ont mis au point des OGM pour détruire les récoltes de pavot, coca ou marijuana. ? Un *Arabidopsis* transgénique se colore en bleu lorsqu'il pousse sur les terrains radioactifs de Tchernobyl.

### **Toujours pour le profit ?**

En 1999, 250 procès ont été engagés contre Monsanto par les agriculteurs car ils ne pouvaient plus semer les graines d'OGM rendues stériles. Risque : dépendance vis à vis des producteurs d'OGM qui pourraient être tentés de racheter tous les grainetiers pour avoir les mains libres.

Mise à l'écart des pays pauvres qui ne possèdent pas cette technologie et qui sont à la merci des multinationales. Les variétés transgéniques ont été créées par et pour les pays occidentaux et pas pour les pays en voie de développement.

La France est le pays leader en Europe pour prêter ses champs aux expérimentations de Monsanto, Novartis et Agrevo. Pourquoi ? L'INRA de Colmar tente, depuis 1995, de produire une vigne transgénique résistante au court-noué. A quand les cépages OGM de grands vins **Alors ?**

Dès le départ des recherches le Principe de Précaution a été ignoré. Ce dernier n'implique pas d'arrêter les recherches, mais de ralentir celles qui présentent un risque afin de mieux appréhender les effets non intentionnels irréversibles. Il est évident que les OGM comportent un risque. Manipuler l'ADN des êtres vivants qui ont évolué depuis des millions d'années est un problème d'éthique, d'autant qu'ils peuvent être utilisés à des fins guerrière (bioterrorisme), de profit ou d'hégémonie. Outre la curiosité scientifique, l'intérêt vital des OGM reste à démontrer.

Aperçu proposé au public par **Philippe Jean COULOMB**

### **Pierre Henri GOUYON** :

*Les scientifiques débattent très peu entre eux sur le problème des OGM. Il est évident que la société civile est de plus en plus inquiète vis à vis des manipulations génétiques surtout lorsqu'il s'agit de transcender la barrière des espèces. Tous les généticiens des années 30 étaient eugénistes.*

*On ne peut pas prédire ce que va faire un transgène. Il peut s'exprimer dans toute la plante ou seulement dans certains de ses organes. Le pourcentage de réussite est très faible (1/10*

000). Actuellement les principales productions transgéniques produisent soit un herbicide, soit un insecticide.

On ne peut pas nier l'existence de risques écologiques liés à la culture des plantes transgéniques. Les Biologistes moléculaires ne sont malheureusement pas des écologistes !

Les risques existent donc.

Les aliments transgéniques peuvent induire des allergies dangereuses. Les bactéries deviennent de plus en plus résistantes aux antibiotiques (10 000 morts à cause de la résistance aux antibiotiques).

Le Principe de Précaution n'est pas appliqué : le Colza, résistant aux herbicides, se transforme en mauvaise plante envahissante, de plus il s'hybride avec d'autres plantes.

Autre risque : dans le cas du chimique, si l'on arrête les applications, on arrête la pollution.

Dans le cas des êtres transgéniques, c'est impossible, ils se reproduisent et se transmettent leurs transgènes.

Il est urgent que la société civile fasse pression sur les politiques.

A lire :

- Gilles-Eric SERALINI : OGM, le vrai débat, Flammarion, 2001
- Louis-marie HOUDEBINE : OGM, le vrai et le faux, Edit. Le Pommier, 2000

---

COURRIER DU LUBERON SCIENCES FRONTIERES Vendredi 24 janvier 2003
--

loto annuel, aujourd'hui, dimanche 26 janvier à partir de 15 h à la salle des fêtes de Saignon.

● **LES ÉNERGIES DE DEMAIN** seront la fusion nucléaire et l'antimatière, a expliqué Philippe-Jean Coulomb, doyen honoraire de la Faculté des sciences d'Avignon et président de la commission internationale consultative sur le principe de précaution, lors d'une table ronde de Science Frontières. Le charbon, le bois et le pétrole, toutes ces ressources seront épuisées vers le milieu de notre millénaire. L'énergie solaire et les éoliennes n'ayant pas de rendement suffisamment important pour pouvoir être considérées comme telles, il reste donc à développer de façon pacifique ces deux projets qui peuvent fournir toute l'énergie dont nous aurons besoin dans le futur.



Philippe-Jean Coulomb.

**DÉBAT-CONFÉRENCE**

MARDI 12 MARS À 18H30

**Le principe  
de précaution...  
et les O.G.M.**

"Pulsion de vie ou pulsion de mort ?"

Débat organisé par M. Philippe Coulomb, Président de la Commission Internationale consultative du principe de précaution. Interventions de scientifiques et de juristes. Entrée libre.

*Théâtre du Balcon, Avignon, 2002*

ACADEMIE de BEAUMES de VENISE

## CONFERENCE DEBAT

**Le Principe de Précaution**  
et  
Les Risques technologiques du XXIème siècle

**Philippe J. COULOMB**

Président de la  
COMMISSION INTERNATIONALE CONSULTATIVE  
sur le  
PRINCIPE de PRECAUTION

Vendredi 1<sup>er</sup> Mars 2002  
21 heures  
Centre Culturel de Beaumes de Venise

# Avignon

SOCIÉTÉ

## Un débat passionné autour de la maladie de la vache folle

Un débat sur la psychose de la vache folle, ses causes et ses effets, souvent présentés de façon contradictoire, vient d'être organisé au théâtre du Balcon

"La vache folle : vous avez dit psychose ?", tel était le titre du débat organisé au théâtre du Balcon. L'entrée était gratuite et l'atmosphère, au bout d'une heure, sulfureuse, même si la réponse était comprise dans la question. Surtout que "le risque zéro n'a aucun sens, selon Bernard Proust, modérateur du débat. L'opposition entre naturel et artificiel est un faux raisonnement. Comme si le premier était sain, et le second malsain. Aux Antilles, par exemple, manger un poisson barracuda qui s'est lui-même nourri d'un certain animalcule présent dans les coraux est porteur d'infection..."

### Psychose

Le naturel peut donc être nocif. Quant à l'artificiel, dire que "des millions de personnes vont mourir de la maladie de la variante humaine de la maladie de la vache folle, s'écrit Philippe Coulomb, biologiste, professeur à l'Université d'Avignon, c'est archifaux ! Seulement, ajoute-t-il, du producteur au consommateur, quand la bureaucratie s'empare d'une affaire comme celle-là, on ne peut plus démêler le vrai du faux". Et de présenter, amer, un dessin paru dans le Canard Enchaîné du 19 juin 1996, montrant un groupe de suppo-

sés responsables politiques en train de s'écrier : "Le prion !", en réponse à la question : "Vache folle, qui est responsable ?"

### 3 décès en France

Depuis 1997 et la certitude de la transmission à l'homme de la maladie, 100 décès lui ont été imputés en Europe dont 3 en France. Autant dire que la méfiance des consommateurs peut sembler justifiée. "Mais, note avec ferveur Daniel Tournadre, vétérinaire praticien breton, c'est un paradoxe qu'aujourd'hui, on est en pleine crise au moment où le risque de contamination de l'homme est au plus bas depuis dix ans ! On est même, ajoute-t-il, dans une phase de régression. On a trop vite condamné les éleveurs : il faut les réhabiliter". Oui, les réhabiliter. Mais en attendant, "comment être vigilant ?", s'interroge dans l'assistance Paule Tavera, médecin. "On n'a plus les moyens de l'être, ajoute-t-elle, navrée. Peut-être est-ce aux éleveurs de créer des commissions de vigilance, avec des gens qui aient le pouvoir non forcément de sanction, mais au moins de consultation..."

Des éleveurs pourtant invité, mais qui n'étaient pas présents...



Les intervenants n'ont pas eu la partie facile face à un auditoire largement "remonté". (Photo D.N.)

## La psychose et ses conséquences

Philippe Coulomb, biologiste, rappelle qu'en Papouasie, dans le cadre du cannibalisme, les femmes avaient l'honneur de manger la cervelle des victimes de leur clan, alors que les hommes mangeaient les muscles. Or, si les femmes contractaient cette maladie que l'on appelle le "kuru", les hommes aussi étaient atteints pour 20 à 30 pour cents d'entre eux ! L'incubation peut durer de vingt à trente ans, voire à toute une vie, pour ce qui est de l'Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Les symptômes découlent de l'altération de la cervelle par chute de l'irrigation du cerveau, et sont des désordres de cognition, de mémoire, voire une démence pure, de l'agressivité, et, au bout, la mort du patient.

Michel Tournadre, vétérinaire : c'est une ineptie de publier sur Internet que "les prairies, depuis les années 50, ont disparu au profit des farines animales pour favoriser l'élevage intensif" ! C'est une aberration ! La farine ne prend pas la place de l'herbe qui est l'alimentation de base : on la fait juste rentrer dans le cycle alimentaire de la vache pour

qu'elle soit équilibrée. Certes, certains ruminants ont été contaminés par les farines animales, mais c'est pour en avoir absorbé trop ! Nous ne sommes pas des herbivores, cela ne nous empêche pas de manger de la salade : de même, la vache n'est pas carnivore, mais il est naturel qu'elle mange de la viande, elle peut l'assimiler, elle en a l'enzyme nécessaire.

Guillaume Champy, juriste : la question, c'est de savoir comment légiférer. Le juriste maîtrise mal les données des scientifiques, il y a un problème de dialogue entre eux. Or, la législation, très vite inadaptée, ne parvient pas toujours à anticiper. La tendance, c'est donc de l'adapter au coup par coup. Un, de prévenir, grâce à une série de textes qui permettent au gouvernement de contrôler ; deux, de réparer, il existe aussi pour cela des textes récents ; trois, de sanctionner, et la législation s'adapte : elle sait en effet qu'on ne peut être déclaré comme responsable devant une question pour laquelle la science n'a pas de réponse... Ce qui n'exclut pas la sécurité que réclame légitimement le consommateur.

### Dominique, consommatrice : "Qui décide et comment ?"

► Avec mon époux nous sommes allés dans une petite station des Alpes, Ceillac, en Queyras. Une dame y vend des poulets qu'elle élève elle-même, pas cher, moins de 100 francs. Des poulets de deux kilos environ ! Elle les élève naturellement, on les voit gambader dans sa cour ! Or, il y a quatre ans, elle a été contrainte de mettre fin à la vente, sous prétexte que ses poulets n'étaient "pas aux normes". Jusqu'au mois dernier. Nous y sommes retournés : devant chez elle, il y avait un petit écriteau qui disait : "Nouveau : vente de poulets". On s'est rendu compte qu'ils étaient sains, autrement dit. La question, par conséquent, qu'on se pose, c'est : "Qui décide, et comment ?"



# Principe de précaution : *l'urgence d'un manifeste*

***Les applications des résultats issus des nouvelles technologies sont en train d'induire une modification profonde des comportements sociaux car le Principe de précaution, qui impose une prudence élémentaire, n'est que peu, mal ou pas appliqué à tous les niveaux des instances de recherche, d'application et de décision. Des universitaires décident de prendre le taureau par les cornes...***



*Philippe Jean Coulomb, Président de la CICPP, lors d'une conférence à Téhéran (Iran)*

Il en résulte des dysfonctionnements et des erreurs d'évaluation qui peuvent entraîner des catastrophes aux conséquences imprévisibles voire irréversibles. Pour résumer : le scientifique trouve, le technicien applique et le juriste édicte les dispositions de réglementation a posteriori.

Il en découle que tout résultat scientifique comporte une part d'incertitude qu'il convient d'évaluer au plus près afin d'éviter de procéder à une application trop hâtive, souvent motivée par le seul profit.

La réparation des préjudices et des dommages subis nécessite plus d'énergie, de temps et d'argent que la découverte elle-même. Les expertises et contre-expertises aggravent de surcroît ce sentiment d'incertitude qui finit par donner une mauvaise image des scientifiques et de la justice.

Le Principe de Précaution fait partie intégrante du patrimoine génétique humain et vivant (biodiversité). Sans lui, la fragilité biologique de l'homme, face aux énormes énergies destructrices auxquelles il fut confronté depuis quelques millions d'années, ne lui aurait pas permis de dominer à ce point la planète. L'histoire du monde vivant démontre que le Principe de Précaution évolue dans le long terme. En

introduisant le court terme, l'homme constitue une contrainte nouvelle.

Très curieusement, au fur et à mesure de l'évolution des Civilisations, les Cités, puis les Etats, réalisant un nécessaire protectionnisme social, ont contribué progressivement à déresponsabiliser les différents acteurs de la société qui s'en remettent à l'Etat tout puissant. Si gérer c'est prévoir, la prévention anticipe des effets prévisibles qui se réaliseront dans le futur. La prévention est donc un outil indispensable du principe de précaution.

Mais dans sa globalité ce dernier doit aussi anticiper des effets non intentionnels qui n'ont pas été prévus et ce, pour différentes raisons : précipitation, profit, inconscience...

La précaution exige donc une réflexion plus poussée, des expériences scientifiques complémentaires et des garanties d'application indispensables afin d'éviter le préjudice, le dommage, la réparation et le pénal.

La définition que nous retiendrons comme hypothèse de travail est celle formulée par le professeur PIQUEMAL :

«Le Principe de Précaution constitue l'ensemble des mesures ou dispositions de toutes natures, envisagées

**Fiche signalétique**

Commission Internationale Consultative

Principe de Précaution ou CICPP

Membres fondateurs : Marcel PIQUEMAL et Philippe Jean COULOMB

**PRESIDENT**

COULOMB Philippe Jean, docteur ès sciences, professeur des Universités, Doyen de la Faculté des Sciences d'Avignon (France).

**VICE-PRESIDENTS**

BAENA del ALCAZAR, professeur à l'Université de Computense, (Espagne).

PIQUEMAL Marcel, professeur honoraire des Universités, agrégé des Facultés de Droit, Directeur d'études de l'OMIPE (Observatoire des Missions Publiques en Europe), (France).

SPARIOSU Mihai, professeur à l'Université de Géorgie, Président de l'International Foundation for Global Studies (USA).

SPILIOTOPOULOS Epaminondas, Doyen honoraire de la Faculté de Droit d'Athènes, (Grèce).

**SECRETAIRE**

LEONARD Robert, professeur Agrégé en lettres, (France).

**TRESORIER**

CORDILLAC Natalie, Docteur en Droit, (France).

ou prises dans l'intérêt général ou collectif, pour prévenir, en tout ou en partie, un risque dont l'hypothèse est avancée sans certitude scientifique ou définitivement acquise, afin d'en supprimer ou d'en limiter les conséquences de tous ordres, à un coût raisonnable et adapté».

Les buts de la CICPP sont :

De permettre un débat d'idées sur les conséquences, intentionnelles et non intentionnelles, induites par les nouvelles technologies qui modifient profondément les sociétés humaines ;

De confronter, au niveau international, les différents points de vue sur l'évolution des technologies et principalement leur impact sur les générations futures ;

De concrétiser nos travaux par des publications, des informations diffusées sur le réseau Internet, par des interventions publiques.

L'ensemble des résultats de ces travaux constitue un fonds de constructions organisationnelles juridiques dont le but est de permettre une aide aux décisions de toutes autorités de caractère national ou international.

**GALILEO**

Les recherches portent sur une technologie d'envergure mondiale, «le projet GALILEO», qui consiste à déployer une constellation de satellites autour de notre planète afin de créer un système de navigation satellitaire visant à réduire, pour des raisons stratégiques et économiques, la dépendance de l'Union Européenne vis-à-vis des systèmes GPS américain, et GLONASS russe.

Le système GPS domine actuellement le marché. Il est donc nécessaire de garantir les besoins stratégiques européens, en matière de Sécurité et de Politique étrangère, sans risques ni coûts excessifs.

Le système devra assurer une couverture planétaire pour permettre des applications sécurisées avec une précision horizontale inférieure à dix mètres, pour un temps de dix nanosecondes.

Les applications sont pratiquement illimitées. On peut citer pour exemple :

La gestion des transports routiers, aériens, ferroviaires, maritimes, sous-marins...

La protection de l'environnement et la réhabilitation fonctionnelle des écosystèmes endommagés ;

La gestion de l'agriculture ;

La télé médecine, les télécommunications, le téléenseignement ;

Le contrôle de la pêche ;

Le secours des vies humaines ;

Les contrôles douaniers ;

L'optimisation de la téléphonie mobile ;

Le repérage de véhicules volés ;

Les opérations bancaires ;

Les opérations humanitaires ;

Le suivi de marquages scientifiques.....

Le coût total de GALILEO pour la période 1999-2008 est estimé à environ 3 milliards d'euros (soit 300Kms de TGV). Comme pour le GPS, la fourniture du signal devrait être gratuite.

Une Globalisation du système, avec le GPS et le GLONASS, devrait être concrétisée par le GNSS (Système Global de Navigation par Satellite) qui inclurait d'autres partenariats au niveau mondial en instituant des règles fonctionnelles et transparen-

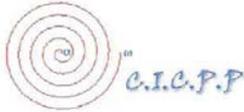
**Objectif GALILEO**

*Définir les niveaux de responsabilité sachant que les Etats membres devront accepter une gestion unique.*

*Prévenir la naissance de nouveaux pouvoirs liés aux technologies impliquées susceptibles de détruire l'état de droit.*

*Etudier l'impact du projet sur les libertés individuelles et collectives.*

*Constellations satellitaires et droit spatial : pour un espace unique ?*



COMMISSION INTERNATIONALE CONSULTATIVE  
PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Avignon le 05/12/2001

Ref: PHJC/2001/104

*PhJ Coulomb*  
*Au*  
*Docteur Mohajerani*  
*Président de l'ICDAC*

Cher Docteur Mohajerani,

Suite à notre conversation téléphonique du lundi 3 décembre 2001, je me permets de vous faire parvenir la plaquette concernant la Commission Internationale Consultative du Principe de Précaution (CICPP).

L'Orient et l'Occident subissent actuellement une crise de croissance qui est non seulement due à une augmentation exponentielle de la population humaine, mais surtout à une utilisation mal pensée des nouvelles technologies ainsi qu'à une perte des valeurs fondamentales dignes de tout être humain.

Le Principe de Précaution fait partie intégrante du génome de tout être biologique, qu'il soit prédateur ou proie. L'évolution accélérée de la civilisation humaine fait que l'homme, étant devenu le prédateur extrême, a fini par en perdre la notion aux niveaux individuel et collectif.

D'où son effroi lorsqu'il prend conscience que même les pays riches les plus puissants ne sont pas à l'abri de terroristes déterminés.

Politiques, juristes, technocrates, scientifiques, sociologues et philosophes ont perdu leurs repères.

Il faut sortir du cercle et prendre du recul pour réaliser ce qui se passe au niveau mondial.

D'autre part, il existe un vide juridique important qui résulte du fait que les droits ont évolué différemment, et souvent de façon endémique, au sein des différents Etats.

Les peuples ont déjà du mal à se comprendre à l'intérieur de leurs frontières, alors la compréhension est devenue impossible lorsqu'un peuple tente de construire quelque chose avec son voisin car les mots sont vains quand les idées ne sont pas partagées.

C'est pour cela qu'un certain nombre de personnes en France ( Docteurs, Ingénieurs, Universitaires, Scientifiques, Philosophes, Religieux...) ont décidé de réfléchir sur la mutation des sociétés actuelles et de faire éclore des idées (et non pas des idéologies) pour les débattre avec les autres pays de la planète, en dehors de toute pression politique ou mercantile.

Nous avons une centaine de correspondants qui ont pour mission de créer un dialogue international qui conduise l'humanité sur la voie de la tolérance et de la paix.

**Nous estimons que l'Iran, en créant le Centre International pour le Dialogue des Civilisations a été un précurseur remarquable.**

Le discours de votre Président de la république à cet effet à l'ONU a été remarquable et traduit bien la volonté de pérenniser votre action.

C'est pourquoi, si vous êtes d'accord, je souhaite que nous puissions engager, le plus rapidement possible, des travaux en créant des commissions de travail impliquant des scientifiques, des juristes et des penseurs issus de la société

civile sur des secteurs qui nous paraissent fondamentaux pour l'avenir de l'humanité.

Les différents secteurs que nous privilégions actuellement sont :

- 1 Les constellations de satellites (le GPS américain, le GLONASS russe et le futur GALILEO européen) qui risquent d'entraîner l'apparition de nouveaux pouvoirs occultes et dictatoriaux.
- 2 Les armes nucléaires et les territoires contaminés
- 3 Le terrorisme et plus particulièrement le bioterrorisme
- 4 La Liberté
- 5 Les risques majeurs et les préjudices consécutifs à l'application trop rapide de nouvelles technologies
- 6 Les Sciences et leurs impacts sur le biotope humain.

Bien sûr, la liste n'est pas exhaustive.

Je pense qu'en unissant nos efforts, nous pourrions avoir une action plus efficace et plus rapide sur l'Orient et sur l'Occident.

Tout à fait d'accord pour vous accueillir à Avignon au mois de février. Nous pourrions alors consacrer deux journées à mettre au point notre collaboration en animant deux séminaires de travail : l'un sur la collaboration effective de l'ICDAC avec la CICPP et l'autre sur les Assises internationales de l'éducation que nous organisons au Palais des Papes le 8 novembre 2002.

Je tiens à réitérer tout le plaisir que j'ai eu à visiter votre pays en janvier 2001.

J'ai été particulièrement sensible à l'accueil qui m'a été fait par vous-même, par les différentes autorités, par les universitaires et par toutes les classes de la société iranienne qui m'ont reçu chez eux comme un frère et non comme un étranger. Je fus très frappé de voir, dans toutes les villes, des monuments élevés à la gloire de vos poètes, avec le peuple qui, touchant le tombeau, récitait intérieurement les vers qui les avaient émus.

Passionné par votre civilisation j'ai senti au plus profond de moi une grande émotion et j'ai pensé que quelque part, dans une autre vie, j'ai dû être persan !

Croyez à l'expression de mes sentiments dévoués et reconnaissants.

Philippe Jean COULOMB  
Doyen de la Faculté des Sciences d'Avignon  
Président de la Commission Internationale Consultative  
Domus Claudia  
Hameau de St Véran  
84 190 Beaumes de Venise  
Tel : +(33)04 90 65 00 49  
Fax : +(33)04 90 65 06 56  
E mail : philippe.coulomb@univ-avignon.fr